

PENSER LA PAC POUR ASSURER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Le renouvellement des générations est sans aucun doute l'un des plus grands enjeux du monde agricole. Ce constat ne se limite pas à la Belgique ou à la Wallonie mais concerne l'ensemble des pays de l'Union européenne. En effet, à l'échelle de l'UE, 58% des exploitations sont gérées par des agriculteurs de plus de 55 ans contre 49% en Belgique (Eurostat, 2016). Les agriculteurs de moins de 35 ans ne représentent, eux, que 5% des effectifs. Des chiffres (très) inquiétants, d'autant plus que le taux de renouvellement est très faible en Wallonie (1/5) (Statbel, 2016).



Les causes du manque d'engouement des jeunes pour la profession agricole sont connues : prix en berne, multiplication des accords de libre-échange, accès à la terre difficile (voire impossible), manque de reconnaissance du secteur,... Les défis sont nombreux pour la jeune génération !

« Différents leviers doivent être activés de toute urgence pour inverser la tendance »

Face à cette situation, différents leviers doivent être activés de toute urgence pour inverser la tendance et ramener du sang frais dans nos fermes. La Politique Agricole Commune est l'un de ces leviers.

Actuellement négociée à l'Europe et au sein des Etats membres, la future PAC (2023-2027) aura un impact majeur sur le paysage agricole wallon de demain, notamment vis-à-vis de l'accès à la terre. Pour la FUGEA, il faut avoir le courage de plafonner les aides au revenu afin de stopper la course au foncier et permettre aux jeunes d'accéder à cet outil de travail essentiel. Dans la même veine, la FUGEA veut limiter les éco-régimes et les MAEC pour éviter la multiplication de méga « fermes environnementales » détenues par des propriétaires terriens et faciliter un accès à la terre pour tous et toutes.

Une révision des aides à l'installation est également nécessaire pour permettre aux jeunes de s'installer à titre complémentaire tout en restant éligibles aux aides une fois qu'ils décideront de passer à titre principal.

Outre un soutien actif des jeunes à travers la PAC, assurer le renouvellement des générations passera inévitablement par un accompagnement soutenu des cédants. Contrairement à la France, la Wallonie ne compte aujourd'hui aucune structure d'encadrement des personnes souhaitant transmettre leur exploitation. Pour la FUGEA, cette étape de vie charnière mérite l'attention des pouvoirs publics pour éviter que nos fermes partent à l'agrandissement dans les 10 prochaines années. Si les députés ont marqué leur inquiétude par rapport à cette question lors de notre audition au Parlement en février dernier, le gouvernement ne semble pas prêt à mettre des moyens à la hauteur de l'enjeu.

Astrid Ayral